

La lettre du maire

Pascal Beaudet

N°16 février 2007 Aubervilliers

zoom

EMPLOI

Une politique locale volontaire en faveur de l'emploi



25 janvier, signatures du Contrat territorial de renouvellement urbain et de la Convention pour les maisons de l'emploi, au ministère de l'Emploi et la Cohésion sociale, en présence du ministre, du préfet, du président de Plaine Commune, des huit maires de l'agglomération et du représentant de l'Anru.

Alors que bon nombre de projets d'aménagement sont en cours ou en voie de concrétisation et qu'ils peuvent générer une masse d'emplois considérable, le taux de chômage sur le territoire intercommunal avoisine les 16 %. En tant que Maire, je ne peux que me préoccuper fortement de cet écart. En effet, si je travaille, avec mes collègues de Plaine Commune, à développer le potentiel économique de nos villes, c'est bien pour que cela profite à leurs habitants. C'est pourquoi nous avons lancé un « plan communautaire pour l'activité et pour l'emploi », qui vise à dynamiser l'emploi local.

Dans ce plan, figure par exemple la « Charte entreprise-territoire » qui invite les entrepreneurs à mieux utiliser les compétences locales et à favoriser, quand cela est possible, l'embauche des habitants. A ce jour, 81 entreprises ont signé cette charte, dont une dizaine situées sur Aubervilliers.

Cette volonté d'associer les habitants au développement du territoire se traduit également par la Convention d'objectifs sur

les Maisons de l'emploi. Cette convention vient d'être signée avec le ministère de l'Emploi et de la Cohésion sociale. Concrètement, cela signifie la mise en place d'un réseau de services et de conseils à l'échelle intercommunale, avec des antennes dans chaque ville. L'intérêt est de regrouper dans un même lieu l'ensemble des acteurs pour l'emploi (Mission locale, Assedic, ANPE...). Tous les publics sont concernés : demandeurs d'emploi, salariés à la recherche d'un nouveau poste, jeunes en formation, créateurs d'entreprise...

Dans ce plan d'actions, il ne faut pas négliger le volet formation, pour que la main d'œuvre locale corresponde à la demande des entreprises. C'est dans ce sens que je me suis engagé auprès des jeunes Albertivillariens lors des Rencontres de la jeunesse, et la Ville travaille actuellement à la mise en place d'un réseau d'aide aux stages.

Ces réalisations constituent des avancées qu'il conviendra de poursuivre et de renforcer, parce que la construction d'un territoire, et l'avenir d'une ville, ne se feront pas sans les habitants n

Les premiers travaux ANRU bientôt lancés

Le Contrat territorial de rénovation urbaine (CTRU) enfin signé entre Plaine Commune et l'Etat, les projets ANRU vont commencer à se concrétiser, et les premiers travaux vont être lancés dans l'année, en particulier dans le parc de l'OPHLM. Ce sera le cas d'ici le mois de juin pour la réhabilitation de la Cité République (du bâtiment et des logements) pour une durée de 18 mois. Le Foyer des jeunes travailleurs verra, quant à lui, sa rénovation démarrer au 2nd semestre, de même que les immeubles des 28-30 rue Sadi-Carnot. Rue Trevet, de nouveaux logements seront construits d'ici l'année prochaine entre les nos 27 et 31. Du côté du Landy, la démolition des cages d'escaliers des 6-8 rue Albinet sera lancée dès que les relogements seront terminés. La reconstruction du 14 quai Adrien Agnès devrait démarrer très prochainement. Enfin, en ce qui concerne la requalification urbaine du quartier Emile Dubois, et en attendant l'étude prochaine du dossier par l'ANRU, la Ville et l'OPHLM s'engagent financièrement sur des travaux au centre commercial, notamment pour y améliorer la sécurité.

contact

Pascal Beaudet

maire d'Aubervilliers,
vice-président de Plaine Commune

Hôtel de Ville

2 rue de la Commune de Paris

93308 Aubervilliers cedex Tél. : 01 48 39 52 00

Courriel : pascal.beaudet@mairie-aubervilliers.fr

Vivre ensemble en tout

Beaucoup d'entre vous m'interpellent sur les problèmes d'insécurité qui deviennent une blessure de plus en plus douloureuse faite au vivre ensemble. J'entends les critiques qui me sont faites, ainsi qu'aux élus de la majorité municipale, sur ce que certains considèrent comme une incapacité à agir efficacement pour endiguer la montée de la violence dans les quartiers. Je comprends et partage le mécontentement, voire la colère de celles et ceux dont la vie est perturbée par des agressions, des vols, la dégradation de leurs lieux de vie. Je comprends et partage les interrogations de celles et ceux qui n'obtiennent pas les réponses qu'ils attendent des institutions, et notamment de la Police nationale.

Une responsabilité de l'Etat

J'entends souvent : « Mais Monsieur le Maire vous avez les pouvoirs de police et vous pourriez prendre les dispositions utiles pour rétablir la tranquillité publique ». Eh bien non, la Police nationale n'est pas placée sous ma responsabilité directe, et si je veille à entretenir de bonnes relations avec le commissariat, je ne décide ni des missions des fonctionnaires de police, ni de leur nombre. Je pense d'ailleurs, comme la grande majorité des maires toutes étiquettes confondues, qu'il n'est pas souhaitable que les maires se transforment en « shérifs » locaux. La sécurité des personnes et des biens est une responsabilité d'Etat et doit le rester.

Des accords en sens unique

Par contre, nous avons signé avec l'Etat des accords qui prévoyaient la prise en charge par la Ville de certaines missions, comme la surveillance des points écoles, le stationnement, l'instruction administrative pour la délivrance des pièces d'identité, et dernièrement la création d'une police municipale dont la mission est de lutter contre les inci-

**A Aubervilliers
aussi
on a le droit
de vivre
en sécurité**

*Délégation en préfecture
pour exiger de l'Etat les moyens
de vivre en toute tranquillité*

**Le Maire
Pascal Beudet**

AUBERVILLIERS

vités. En échange, l'Etat s'engageait à une présence renforcée de la Police nationale dans ses missions de lutte contre la délinquance. Force est de constater que si nous avons tenu nos engagements, l'Etat n'a pas tenu les siens.

- Où est l'amélioration promise dans la lutte préventive contre la délinquance ?
- Comment se fait-il que les agressions violentes contre les personnes progressent ?
- Pourquoi ne prend-on pas en compte toutes les plaintes des Aubervilliersiens ?
- Pourquoi la police refuse-t-elle de se déplacer quand des logements sont squattés ?
- Pourquoi s'entend-on répondre qu'il n'y a

e tranquillité

pas de véhicule disponible pour se déplacer sur les lieux d'un acte de délinquance ?

- Où sont les effectifs promis ?

- Pourquoi affecte-t-on systématiquement les jeunes recrues dans les commissariats de banlieue ?

- Pourquoi les dizaines de démarches entreprises auprès de la Préfecture, de la Direction des polices urbaines, des ministères pour obtenir les moyens de vivre en toute tranquillité, ne sont-elles pas suivies d'effets visibles ?

Nos banlieues maltraitées, ghettoisées

Il serait trop facile, et je m'y refuse, de faire de nos fonctionnaires de police les boucs émissaires d'une politique nationale qui ne leur donne ni les moyens humains, ni les moyens matériels adaptés.

L'incurie du gouvernement, en matière de protection des personnes et des biens dans nos banlieues, n'est pas le fait du hasard. Elle participe d'une volonté que l'on retrouve dans différents domaines (le logement, l'école, la formation, l'emploi) et qui consiste à faire de nos villes des lieux de relégation sociale et spatiale.

Je refuse cette maltraitance que nous imposent depuis trop longtemps les gouvernements qui se sont succédé à la tête du pays. Oui, il faut que la Police nationale soit plus présente dans notre ville.

Oui, il faut, comme l'y autorise la loi, qu'elle intervienne sur les lieux de vie des habitants, dans les cités HLM, partout où peuvent se créer des zones de non-droit.

Dans une ville, où depuis des décennies se mettent en place des politiques de prévention, où les activités culturelles, sportives, associatives, sociales sont, plus qu'ailleurs, développées, il y a urgence à ce que l'Etat remplisse pleinement sa mission de protection des personnes et des biens n

Exigeons les moyens de vivre ensemble en toute tranquillité.

flash

Les habitants ont participé à chaque étape de l'élaboration du PLU.



PLU : une construction en commun

C'est dans des domaines aussi essentiels que l'aménagement, les transports, le logement, l'activité économique, la santé, les économies d'énergie, la gestion de l'eau... que le Plan local d'urbanisme engage l'avenir de la ville dans les 20 ans. C'est dire l'importance du Plan d'aménagement et du développement durable dans le processus. Document de référence, le PADD vise à assurer un développement équilibré du territoire. Pendant plus d'un an le projet a été enrichi à chaque étape au cours de multiples réunions. Le 25 janvier, la population était à nouveau invitée pour la présentation du PADD. C'est ma conception du rôle de maire : informer sérieusement les Albertvillariens, demander leur avis, susciter leur participation à la construction de notre ville.

« Autour de vous » : la vie continue

Figure locale, haute en couleur et au franc parler, dotée d'une grande force de caractère et d'un humanisme débordant, Ortrud Roch nous a quittés le 14 janvier dernier. Nombre d'écoliers et d'habitants d'Aubervilliers se souviendront longtemps de cette femme exceptionnelle qui leur ouvrait son jardin pour des découvertes potagères et florales bien sûr et aussi pour partager des instants heureux de culture, de fraternité, de convivialité. Ortrud avait créé l'association « Autour de vous » et le jardin botanique dans le terrain de la ferme Mazier pour organiser ces moments de rencontres privilégiés, créateurs de lien social. Ils doivent se poursuivre, je m'y engage et la municipalité apportera toute l'aide possible.

Un petit coin de verdure pour apprendre, échanger...



Un budget dynamique et solidaire

Augmentation importante de la population avec des dotations de l'Etat qui ne suivent pas, demandes sociales en hausse du fait d'une politique nationale qui accroît la pauvreté et l'exclusion, l'exercice budgétaire dans notre ville devient chaque année plus difficile. Mais je ne me résigne pas et avec la majorité municipale nous avons réaffirmé, lors du débat d'orientation budgétaire, notre volonté de voter le 29 mars prochain un budget 2007 dynamique, à la hauteur des enjeux sociaux et qui inscrit Aubervilliers dans le développement. Un budget qui soutient l'investissement et respecte des grands équilibres financiers sans, cette année encore, augmenter les impôts locaux.

bloc notes

Environnement

Bientôt une déchèterie

La bataille pour le droit de vivre dans un environnement propre et préservé se joue sur tous les fronts : la prévention, avec la sensibilisation de nos concitoyens au moyen de la campagne d'affichage actuelle qui rappelle les responsabilités de chacun en matière de propreté ; la répression par la mise en place d'agents de Plaine Commune assermentés et de la police municipale pour faire la chasse aux contrevenants, notamment les auteurs de dépôts sauvages ; et les efforts de la municipalité et de la Communauté d'agglomération pour des actions plus efficaces. Ainsi des méthodes d'organisation sont actuellement mises en œuvre pour que la ville soit mieux nettoyée et la déchèterie d'Aubervilliers ouvre ses portes au 2^e semestre 2007 permettant d'évacuer les déchets autres que les ordures ménagères, de les recycler et les valoriser n

Pose symbolique de la 1^{re} pierre à la déchèterie, qui complètera utilement le dispositif de tri sélectif.



Santé

Accord sur le transfert de la clinique La Roseraie

L'hôpital européen, situé actuellement avenue de la République, et qui commençait à se trouver un peu à l'étroit dans ses murs, cherchait à déménager depuis plusieurs mois. Un accord vient d'être finalisé entre la Ville et le gestionnaire de la clinique, le groupe italien Villa Maria, pour déplacer les activités de La Roseraie près du Canal, entre la rue du Port et l'avenue Roosevelt. Ce projet s'inscrit dans la requalification urbaine du quartier du Marcreux. Les travaux devraient commencer à la fin de l'année pour s'achever fin 2009 n

Je me réjouis que cet établissement puisse rester sur Aubervilliers. Les plus de 400 lits qu'il comprend et la masse importante d'emplois que son activité génère font de la clinique un équipement indispensable pour les habitants n

Le projet de transfert a été présenté en mairie le 14 février dernier, en présence des différents partenaires (la SIDEC, Eiffage, le groupe Villa Maria).



Cantines scolaires

Pas gratuit pour tout le monde

L'idée paraît séduisante, cantine gratuite pour tous. Même si la période à laquelle les maires de Drancy, du Bourget ont pris cette décision, quelques mois avant les législatives, laisse planer quelques arrière-pensées électoralistes. Sur le fond, cette mesure est loin d'être gratuite pour tout le monde puisque financée par les impôts locaux. Ainsi, à Aubervilliers, la perte des recettes serait évaluée à 1,4 million d'euros qu'il faudrait bien compenser d'une manière ou d'une autre. Sans compter les dépenses supplémentaires en personnel, locaux, vaisselles, nécessaires à l'afflux prévisible dans les réfectoires. Et puis, est-ce vraiment juste de ne rien faire payer à ceux qui le peuvent ? A Aubervilliers, le grand nombre de tranches du quotient familial permet à chacun de payer selon ses revenus. C'est finalement la formule qui me paraît la plus juste n

A Aubervilliers, le quotient familial permet de payer selon ses revenus.



agenda

Vendredi 2 mars

Solidarités. Participation au débat « Vivre ensemble et y gagner » dans le cadre des Journées du livre contre la misère, organisées par ATD-Quart Monde à la Cité des Sciences.

Lundi 5 mars

Développement durable. Signature d'une convention cadre entre Plaine Commune et le ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Mardi 6 mars

Aménagement. Réunion de travail sur l'aménagement de l'avenue Waldeck-Rochet.

Jeudi 8 mars

Egalité des droits. Journée internationale pour les droits des femmes.

Jeudi 8 mars

Aménagement. Comité de pilotage du projet centre-ville.

Samedi 10 mars

Démocratie participative. Ateliers débats dans le cadre des Forums de Plaine Commune, à l'Usine, 379 av. du Président Wilson, Saint-Denis.

Du 13 au 16 mars

Logement. Participation au Marché international des professionnels de l'immobilier (Mipim).

Lundi 19 mars

Commémoration. Cérémonie du cessez-le-feu du 19 mars 1962.

Lundi 19 mars

Culture. Conférence du Collège de France à l'Espace Fraternité : « Une parole universelle : Victor Hugo » par Max Milner.

Jeudi 22 mars

Aménagement. Réunion d'étude du projet autour de la Gare des Mines.

Jeudi 29 mars

Citoyenneté. Vote du budget 2007 au Conseil municipal.

En raison de la législation relative à la communication en période électorale, et à un an des prochaines échéances municipales, j'ai décidé de suspendre la parution de La Lettre du Maire, afin de respecter le principe d'égalité des candidats.

AUBERVILLIERS

LA LETTRE DU MAIRE - n° 16 - février 2007 - Directeur de la publication Pascal Beaudet • Création graphique 0@0 • Maquettiste Zina Terki • Crédit photographique Willy Vainqueur • Secrétaire de rédaction Marie-Christine Fleuriet • Mairie d'Aubervilliers 2 rue de la Commune de Paris 93308 Aubervilliers cedex • Tél. 01 48 39 52 00 • fax : 01 48 39 52 30 • www.aubervilliers.fr • Photogravure & impression POM